Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 045-200087005-20260928-2026_33D-DE

Département du Loiret
Arrondissement de Montargis

Convocation du 21 septembre 2026

Nombre de membres :	
- En exercice	39
- Présents	27
- Pouvoirs	1

Nombre de voix : 274	
- Pour	216
- Dont pouvoirs	3
- Contre	0
- Abstention	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
EPAGE DU BASSIN DU LOING

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

EPCI	DELEGUES TITULAIRES		DELEGUES SUPPLEANTS		NB DE VOIX
CA DU PAYS DE FONTAINEBLEAU	Mme SABATIER Véronique	X	M. GANDON Jean-Charles		3
	Mme ROUSSEAU Catherine	X	Mme BRUDER-CAUQUIL Marie-Claude		3
CA MONTARGOISE ET DES RIVES DU LOING	M. SABLIER Dimitri	X	M. PALIX Lilian		13
	M. PICARD Didier	X	Mme LEFEVRE Charline		13
	M. CHARPENTIER Damien	X	M. CHAUMERON Christian		13
	M. POINTLANE Serge	EXC	Mme DE LAPORTE Hélène		13
	M. DUPORT Jean-François	X	M. LETELLIER Vincent		13
CC BERRY LOIRE PUISAYE	M. GEOFFRENET Dominique		Mme PARMISARI Christine		1
	M. LECHAUVE Michel		M. Vincent GITTON		1
CC CANAUX ET FORETS EN GATINAIS	M. DE WILDE Florent	X	M. MARTIN Armand		9
	M. LETORT Alain	X	M. BOSCARDIN Yves		9
	M. CARRAT Rémy	X	M. JOBET Yohan		9
CC DE LA CLERY DU BETZ ET DE L'OUANNE	M. PARE Alexandre		M. TOUZET Thierry		7
	M. GAUDY Christophe	X	M. DELAGARDE Christian	X	7
	M. CHEVALIER Jean-Luc	X	M. HARAULT Fabien		6
CC DE L'AILLANTAIS	M. DUMEZ Patrick		Mme MULLER Valérie	X	1
CC DE L'YONNE NORD	M. LEGAC Jacques		Mme COUTURE-ESQUERRE Séverine		1
CC DE PUISAYE FORTERRE	M. MASSE Jean	X	M. PAURON Eric		10
	M. MILLOT Claude	EXC	M. THURET Alain	X	9
CC DES LOGES	Mme PREVOST Sylvie	EXC	M. DE LA ROCHEFOUCAULD Philibert		2
	Mme HEBERT Françoise		M. DERNY Henry	X	1
CC DES QUATRE VALLEES	M. FACY Joël	X	Mme RODRIGUEZ Karine	X	9
	M. FRISCH Daniel	X	Mme LEFEUVRE Evelyne	X	9
CC DU GATINAIS EN BOURGOGNE	M. MILACHON Marcel	X	M. ALLIOT Jean-François		6
	Mme ROGER Estelle	X	Mme DOUBLET Bernadette		6
CC DU JOVINIEN	M. MIGNON Didier		M. SATURNIN Alain		1
CC DU PAYS DE MONTEREAU	M. LAVAUX Pierre-Emmanuel		M. LECOSNIER Sylvain		7
	M. ROY Yves	X	Mme GARREAU Isoline		7
CC DU PAYS DE NEMOURS	Mme LACROUTE Valérie	X	M. THERIAL Jean-Jacques		10
	M. REMOND Thierry	X	M. LABELLE Maxime		9
CC DU PITHIVERAIS GATINAIS	M. LEGENDRE Joël		M. BOUTEILLE Erick		5
	M. BAUER Christophe	X	M. DELMAS Flavien		5
CC GATINAIS VAL DE LOING	M. POMMIER Pascal	X	M. HYEST Jean-Jacques		9
	M. GILBERT Fabrice		M. BAUDOUIN Frédéric		9
CC GIENNOISES	M. MOREL Olivier	Po à R.BICHON	M. PRESSOIR Cyrille		3
	M. BICHON Rémi	X	M. DOS SANTOS Joël		3
CC MORET SEINE ET LOING	M. ZAKEOSSIAN Dikran		Mme HALLEUR ECHAROUX Leslie		11
	Mme LAMOTTE Mélanie	X	M. COLAS Stéphane	X	11
	M. BELLIOT Jean-Claude	X	M. GUIMARD Jean-François		10
CLE DU SAGE NAPPE DE BEAUCE	Mme BEVIERE Monique				0

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 045-200087005-20260928-2026_33D-DE

DELIBERATION N° 2026-33D	**CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME (AP) ET DES CREDTIS DE PAIEMENT (CP) ASSOCIES POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU NOUVEAU SIEGE DE L'EPAGE**

Vu la délibération N°2025-38 du 24 septembre 2025 approuvant la passation d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'u bâtiment pour le nouveau siège de l'EPAGE,

Vu l'acquisition le 6 février 2025 du bâtiment n°10 de la caserne Gudin à Montargis situé au 106 rue André Coquillet (parcelle AP n°483) validée par délibération n°2025_37D du 24 septembre 2025,

Vu l'arrêté municipal de la commune de Montargis du 15 juin 2026 accordant le Permis de Construire n°045208 26 00005 déposé par l'EPAGE,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-3 et R. 2311-9 relatifs aux autorisations de programme et crédits de paiement ;

Vu le Règlement budgétaire et financier de l'EPAGE approuvé par délibération du comité syndical n°2026_32D du 28 septembre 2026,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la collectivité ;

Considérant que la réalisation de l'opération « **Travaux de réhabilitation du nouveau siège de l'EPAGE** » s'étendra sur plusieurs exercices budgétaires et nécessite de déroger au principe d'annualité pour la phase d'investissement ;

Considérant les résultats de l'analyse des offres du marché de travaux (marché n°202602_PAF_T) ;

Considérant qu'il convient de fixer l'enveloppe globale de la dépense ainsi que son échéancier prévisionnel de paiement ;

Sur l'exposé de Monsieur le Président,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE la création de l'Autorisation de Programme (AP) n° **202602_PAF_T** relative à l'opération de travaux n°**01 – 202602-PAF--T** « **Réhabilitation du bâtiment n°10 de la caserne Gudin pour le siège de l'EPAGE du Basin du Loing »**,

FIXE le montant total de cette autorisation de programme à la somme de **2 810 000 € TTC** (ou 2 341 667 € HT),

ADOPTE l'échéancier prévisionnel de répartition des Crédits de Paiement (CP) associés comme suit :

- **Exercice 2026 : 350 000 € TTC**
- **Exercice 2027 : 2 280 000 € TTC**
- **Exercice 2028 : 180 000 € TTC**
- **Montant total des CP : 2 810 000 € TTC**

AUTORISE Monsieur le Président à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes dans la limite des crédits ainsi ouverts.

Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 045-200087005-20260928-2026_33D-DE

PRÉCISE que les crédits de paiement afférents à chaque exercice seront inscrits lors du vote du budget primitif (ou des décisions modificatives) de l'année concernée.

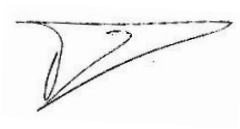
DIT que la présente délibération sera transmise au contrôle de légalité de la Préfecture.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

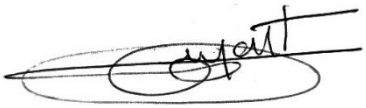
Pour extrait conforme,
Fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an susdits.

Le Président,



Joël FACY

Le secrétaire de séance,



Jean-François DUPORT